

Flore du blé d'hiver quarante ans d'évolution

Les données du réseau Biovigilance Flore relevées de 2002 à 2010 ont permis d'apprécier les changements au sein de la flore adventice, d'une part par rapport aux années 1970, d'autre part durant les années 2000.

GUILLAUME FRIED*, BRUNO CHAUVEL**, ALAIN RODRIGUEZ***, JÉRÔME JULLIEN** ** ET XAVIER REBOUD**



Parcelle de blé d'hiver de la grande région Centre-Bassin parisien définie par le réseau Biovigilance Flore, qui a suivi de telles parcelles sur neuf ans.

Photo : M. Decoin 2009

Le dispositif Biovigilance Flore, mis en place par la DGAL entre 2002 et 2010, répond à sa vocation de dispositif de veille et d'alerte. Il permet d'aller jusqu'au stade des corrélations entre pratiques agricoles et réponse de la flore : excès ou défaut de présence par rapport à une valeur moyenne attendue ; des expérimentations pourraient valider certaines observations mises en évidence. En attendant, décrivons ici ses résultats sur la flore du blé.

Pour situer ce travail

Le blé : sa place dans le réseau Biovigilance flore

De 2002 à 2010, le réseau de Biovigilance a permis de relever la flore adventice présente sur 1 440 parcelles à partir de 19 642 relevés (la plupart des parcelles ont fait l'objet d'un suivi pluriannuel et plusieurs relevés par an, voir ci-après).

RÉSUMÉ

♦ **CONTEXTE** - Le réseau Biovigilance Flore a suivi les évolutions de la flore adventice en grandes cultures en France de 2002 à 2010. Il a collecté de nombreuses données sur les parcelles semées en blé d'hiver. Par ailleurs, une analyse de la flore du blé d'hiver avait été effectuée de 1973 à 1976. Des évaluations d'évolution de cette flore sont possibles.

♦ **TRENTE ANS D'ÉVOLUTION** - L'évolution est d'abord appréciée entre les années 1970 et les années 2000, pour cinq des six grandes régions céréalières délimitées. Parmi les 38 principales es-

pèces adventices du blé, certaines sont en progression relative, d'autres régressent et des évolutions contrastées apparaissent entre régions. Globalement, les fréquences ont eu tendance à diminuer.

♦ **ÉVOLUTIONS RÉCENTES** - La comparaison des périodes 2003-2005 et 2006-2008 montre la poursuite de la baisse des fréquences, sauf exception. Relancer le réseau permettrait d'évaluer l'effet du plan Ecophyto lancé ensuite.

♦ **MOTS-CLÉS** - Blé d'hiver, flore adventice, évolution, réseau Biovigilance Flore.

Avec près de 5,41 millions d'hectares (Agreste, 2010a), le blé d'hiver⁽¹⁾ constitue la principale culture en France. On retrouve cette importance dans le jeu de données avec 38 % des observations collectées dans les blés.

Au-delà de la première place dans l'assolement, il s'agit aussi de la culture la plus ancienne : les espèces « archaïques⁽²⁾ » de blé sont cultivées en Europe occidentale depuis le Néolithique. C'est aussi la plus symbolique : on a parlé de civilisation du blé (Braudel, 1979) pour les territoires et populations dont le blé est (ou était) la principale culture (Europe, Bassin méditerranéen et Moyen-Orient). Dès lors, il est logique que la flore la plus caractéristique du blé (dite « messicole ») qui a accompagné sa culture depuis ses origines dans le croissant fertile (Jauzein, 2001) soit chargée d'un affect populaire très fort (« où sont passés les coquelicots ? »).

Années 1970 et 2000 : deux périodes de données

La première période de données, entre 1973 et 1976, se situe après la généralisation de l'usage des herbicides antidicotylédones et juste après le développement dans les années 1960 des herbicides à large spectre (Chauvel *et al.*, 2012). Les herbicides antigraminées sont alors relativement récents (chlortoluron en 1970) et leur effet ne s'est probablement pas encore ressenti au sein de la flore (le diclofop-méthyl et l'isoproturon ne seront utilisés qu'à partir de 1978).

La deuxième période de données (2002-2010) se situe au terme de la période d'intensification agricole qui a marqué la seconde moitié du XX^e siècle et après les premières mesures agroenvironnementales introduites par la réforme de la PAC de 1992. Au cours de cette période, le nombre d'herbicides autorisés a nettement diminué (notamment les substances racinaires à large spectre : atrazine, simazine, diuron, méto-bromuron...) afin d'écartier ceux présentant le plus de risques

